

Avec CORRÈZE AUTONOMIE, le Département vous accompagne au quotidien.

VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- **aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

CORRÈZE AUTONOMIE
est à votre service :

➡ J'appelle le **numéro unique 05 55 19 19 19**
(24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée :
correzeautonomie@correze.fr

➡ J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**

➡ Je **bénéficie d'un accompagnement « sur mesure »** par un **référént unique de proximité**, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider



J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER A MON DOMICILE
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...



J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

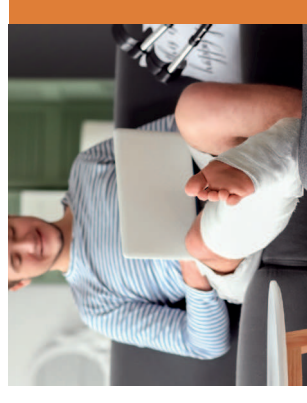
- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé



JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un évènement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation



J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation



MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP

CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés et dans les meilleures conditions
- un suivi de ma situation et de celle de mon enfant
- un accompagnement administratif complet